

Pôle Santé

École de Santé Publique



Guide de l'étudiant

Année académique **2016-2017**



Le Pôle Santé et l'École de Santé Publique

Guide de l'étudiant

Année académique 2016-2017



Table des matières

Partie 1 : Le Pôle Santé	5
Bienvenue au Pôle Santé	7
Infrastructures et Services sur le Campus Erasme	8
La Bibliothèque des Sciences de la Santé	8
Nos collections	8
Comment faire pour trouver un livre?	8
Comment emprunter	8
Collections numériques	8
Nouvelles technologies, réseau et charte des utilisateurs ULB	9
Étudier à la bibliothèque	9
Photocopier mais pas photocopier	10
Heures d'ouverture	10
Contacts	10
Accès contrôlé au bâtiment D en période de session	10
En savoir plus?	10
Facilités mises à disposition	10
par les étudiants, pour les étudiants	
Le Foyer culturel	10
La Maison des Étudiants (Cercles et Bureaux)	10
Salles Informatiques et Cyberspace	12
Service des Inscriptions	13
Médecine du Travail (Service commun de Prévention et de Protection au Travail)	13
Musée de la Médecine	13
Objets perdus	13
PsyCampus	13
Restauration	14
Salle d'études	14
Service Social Étudiants	14
Activités sportives sur le Campus Erasme	14
Transports : parkings – Métro	15
Canaux de communication du Pôle Santé	15
Plan du Campus Erasme	16

Partie 2 : L'École de Santé Publique	17
Le Mot du Président	19
Quelques informations	21
Mon ULB et les sites ULB et facultaires	21
Le Secrétariat de l'ESP	21
L'enseignement	23
Les filières d'enseignements en santé publique	23
De 1er cycle	23
De 2 ^e cycle	23
Les travaux pratiques et séminaires	24
Jury et délibérations	24
L'organisation de l'École de Santé Publique	26
La Recherche à l'ESP	26
Quelques renseignements pratiques	26
Crédits et reports	26
Les seuils de réussite	26
Qu'est-ce qu'un crédit et comment l'obtenir?	26
Qu'est-ce qu'un report et comment l'obtenir?	26
Édition des notes de cours	26
Divers	30

Au verso de la brochure :

Les informations générales sur l'université



Partie 1

Le Pôle Santé



Bienvenue au Pôle Santé

Le Pôle Santé regroupe les entités de l'ULB qui ont une thématique commune d'enseignement et de recherche : les sciences de la santé. Il comprend donc la Faculté de Médecine, la Faculté des Sciences de la Motricité, l'École de Santé Publique ainsi que la Faculté de Pharmacie. Les trois premières entités sont regroupées sur le campus Erasme facilitant les liens d'étroites collaborations avec l'Hôpital académique de l'ULB. Seule la Faculté de Pharmacie se trouve encore actuellement sur le campus de la Plaine.

Piloté par un Comité de gestion qui réunit mensuellement les autorités des entités constitutives et leurs bras droits administratifs, le Pôle Santé a pour vocation de favoriser les partenariats entre ces entités dans tous les domaines (enseignement, recherche, tâches de gestion administrative ...), et notamment, pour le mieux-être de tous ceux qui fréquentent le campus Erasme, de travailler à une plus grande convivialité et à une meilleure diffusion de l'information sur ce campus. Au fil du temps sont apparues de nouvelles habitudes, fruit d'une collaboration plus intense et d'un effort de valorisation et de mutualisation des ressources (cours communs, séminaires transversaux, centre de simulation, formations continues...).

Nous vous invitons à participer pleinement à la réalisation de cette ambition d'inventer un nouveau modèle de gestion de campus, en étant par exemple membre d'un des groupes de travail du Pôle Santé, mais aussi plus généralement en vous inscrivant dans une démarche d'ouverture aux étudiants qui sont dans une autre discipline que la vôtre et en participant aux activités proposées à tous (le sport, le théâtre ...).

Ce campus est le nôtre, faisons-en un lieu de vie agréable et stimulant!

Nous vous souhaitons de belles années d'étude au Pôle Santé!

Les Doyens et Président des entités du Pôle Santé

Infrastructures et Services sur le Campus Erasme

La Bibliothèque des Sciences de la Santé

La bibliothèque dessert les établissements liés aux Sciences de la Santé dont : l'École de Santé Publique, la Faculté de Médecine et la Faculté des Sciences de la Motricité, sur le Campus Erasme.

Nos collections

20.000 livres et 10 km de revues sont à votre disposition dans deux bâtiments (le D pour les revues dites périodiques, le GE pour les livres dits *Monographies*).

La plupart des livres s'empruntent (entre 7 et 15 jours suivant le type de ressources), les revues restent toujours à la bibliothèque.

Dans les rayonnages de la salle du bâtiment GE, vous trouverez les livres les plus récents. Les livres plus anciens sont entreposés dans les réserves appelées *Archives*.

Comment faire pour trouver un livre ?

En déambulant parmi les rayonnages qui suivent un **plan de classification**. Pour vous repérer visuellement plus facilement et rapidement, des signets orange vous indiquent les changements de disciplines.

Dans un premier temps, vous aurez surtout besoin des ouvrages référencés par vos professeurs. Vous les reconnaîtrez grâce à leur étiquette rouge portant la mention **REF**.

Une autre manière de trouver de l'information est d'employer **CIBLE+**, le nouveau moteur de recherche des bibliothèques disponible à : www.bib.ulb.ac.be/

Simple à utiliser, quelques mots vous renverront à une foule de références issues de livres, mais aussi à des articles de revues (ce qu'un catalogue classique ne fait pas), en ligne ou en papier, présentes dans nos bibliothèques ou sur le web et toutes certifiées de qualité scientifique.

Comment emprunter ?

Au comptoir de prêt ou via **l'automate de prêt**. Il vous permet d'emprunter et de retourner « en self-service » des ouvrages de la bibliothèque pendant les heures d'ouverture, sans passer par le comptoir de prêt.

Votre carte d'étudiant vous sera nécessaire pour les transactions de prêt. Vous pouvez également remettre des ouvrages en dehors des heures d'ouverture dans une **boîte de retour** à l'entrée du bâtiment GE.

Collections numériques

Les enseignants des cours comme l'anatomie ou l'histologie pour

lesquels le support visuel est essentiel ont mis à disposition des étudiants sur internet de grandes quantités d'images. Elles se retrouvent dans **l'Iconothèque Numérique** qui est un des services numériques des bibliothèques de l'ULB. L'Iconothèque est directement accessible à cette adresse : <http://icono.ulb.ac.be> ou via le site web des bibliothèques.

Nouvelles technologies, réseau et charte des utilisateurs ULB

7 terminaux sont installés dans les salles de lecture. La bibliothèque est aussi équipée d'un réseau WiFi. L'utilisation des terminaux et du réseau doit se conformer à la **charte des utilisateurs ULB**, c'est-à-dire uniquement dédiée à des activités de recherche et/ou en lien avec l'enseignement.

Comme toute bibliothèque, les usages sont précisés dans un **règlement** mais celui-ci est assorti d'une **charte de bonne conduite**. Rédigée par des étudiants et des bibliothécaires, elle reprend des principes de bon sens pour une vie agréable en communauté. Pour éviter tout désagrément au cours de vos études, prenez connaissance de ces documents via le site web des bibliothèques.

Étudier à la bibliothèque

Les salles de la bibliothèque offrent près de 320 places assises pour la consultation des ouvrages, l'étude, le travail individuel, la préparation des matières.

Les 320 places assises sont réparties en zones différentes :

Des **zones calmes** pour un travail et une étude plutôt individuelle. Il s'agit des grappes de tables carrées installées près des fenêtres ;

Des **zones pour travailler ensemble**. Ce sont les tables rondes installées au bâtiment D qui permettent d'échanger à plusieurs en respectant toutefois le voisinage des zones de calme ;

Une **salle de silence** de 33 places, qui est réservée pour les étudiants qui souhaitent travailler individuellement et dans le silence absolu. L'accès s'y fait par carte à partir du BA3 ;

Une **salle de travail de groupe** de 15 de places qui vous permet de travailler à vos TP, à vos rapports par petits groupes ;

Un **coin « rencontre »** qui a été aménagé au bâtiment D. Il s'agit de l'Erasmus Reading Corner. Vous pourrez y prendre connaissance des informations de la vie sur le campus via l'écran plat confortablement installé dans un canapé et entouré d'une documentation variée ;

Les **Essentiels Papiers**, revues sélectionnées par vos professeurs car indispensables à votre formation ;

Les **Medical Humanities**, romans, ouvrages historiques, choisis par les enseignants pour une approche humaniste de l'art de guérir.

Photocopier mais pas photocopiller

Une photocopieuse en libre-service est à votre disposition au bâtiment D. Elle fonctionne avec une carte magnétique qui s'achète 2 euros à l'automate. La carte se charge par tranche de 50 cents, la page vous revient à 6 cents. Sachez toutefois qu'il est interdit de reproduire intégralement un ouvrage, même un syllabus.

Contacts : Service Sésame au 02/555.46.89

Heures d'ouverture

Pour le bâtiment D : du lundi au vendredi de 9h à 22h (8h à 22h en session) et le samedi de 9h à 12h (9h à 19h en session). L'horaire des **salles d'études du bâtiment GE** sera affiché sur le site web de la bibliothèque

Accès contrôlé au bâtiment D en période de session

Vous souhaitez préparer vos examens dans un environnement calme ? Activez, dès la rentrée, votre carte de paiement et d'accès via le site sécurisé du Pôle Santé à <http://medecine.ulb.ac.be/etudiants/> (vous devez vous munir de votre adresse électronique ULB pour vous y enregistrer).

En savoir plus ? Venez à nos séances d'info !

Des séances d'information spécifiques pour les nouveaux étudiants sont organisées par les bibliothécaires en début d'année académique. Ils y donnent une foule de renseignements sur l'utilisation du moteur de recherche, sur la façon de gérer son compte « lecteur », le fonctionnement de la réservation, des retards, etc. De quoi mettre tous les atouts de réussite de votre côté. Vous trouverez les horaires et locaux des séances sur le site web de la bibliothèque.

Facilités mises à disposition par les étudiants pour les étudiants

Le Foyer culturel

C'est un lieu d'information et de détente géré par les étudiants pour tous les étudiants du Campus. On y trouve des informations relatives aux activités culturelles sur et en dehors du Campus Erasme. On vous y propose un accès à des activités telles ciné-club, concerts, conférences, opéra, théâtre... à des prix réduits, sans oublier les ateliers artistiques de l'Université (peinture, théâtre, sculpture, photo...). Le Foyer culturel met également à votre disposition un piano, une BDthèque, des jeux de société, une table de ping-pong et deux billards.

Situé au niveau 3 du Bâtiment F – local F3.102., ouvert en principe de 11h à 15h. Pour tout renseignement : 02 555 62 90.

La Maison des Étudiants (Cercles et Bureaux)

Elle abrite, au rez-de-chaussée, les Cercles de Médecine, de Kinésithérapie, d'Éducation physique et des Infirmières.

À l'étage, vous trouverez les presses de Médecine et de Kinésithérapie, et le Bureau des Étudiants en Sciences de la Motricité. Des activités et des réunions étudiantes y sont régulièrement organisées.



Sur le temps de midi, les Cercles de Médecine et de Kinésithérapie proposent l'impression et les photocopies de vos documents, petite restauration, tabliers, matériel de dissection, résumés non officiels des cours,...

Le local du Cercle de Médecine peut être réservé en soirée pour organiser une activité étudiante (cantus, soirée, etc).

Elle est située au bâtiment M, du côté du parking étudiants/logements universitaires.

La Faculté de Médecine et celle des Sciences de la Motricité ont toutes deux un Bureau Étudiant chargé de représenter leurs pairs auprès des Autorités.

Photocopier et imprimer grâce aux cercles

Rendez-vous au 1er étage du bâtiment F, Place facultaire, 2,50 cents la copie.

Sites web des différents Cercles et Bureaux

Sur le Campus Erasme (M) :

Le Cercle de Médecine www.cercle-medecine.be

Site du BEM : www.bemulb.be

Les Cercles de la Faculté des Sciences de la Motricité : Kinésithérapie

www.cerclequine.be et ISEP (Éducation Physique) :

www.sites.google.com/site/cercleisep

Forum BEMot : <http://femot.forumactif.org> :

Site du Bureau Etudiant de l'ESP : <http://bureauetudiant-esp.e-monsite.com/>

Sur le Campus de la Plaine : le cercle de la Faculté de Pharmacie

www.student-cepha.site.ulb.ac.be.

Salles informatiques et Cyberspace

Afin de profiter des divers services informatiques de l'ULB, veuillez créer votre NETID et adresse électronique via cette adresse : idsapp.ulb.ac.be/pam/

L'accès WiFi est accessible sur le campus avec le NetID.

www.ulb.be/tools/comptes.html, sur la place facultaire, au F, à l'entrée du GE, à l'intérieur du N, niveau 2 et au A, à l'avant du bâtiment.

Les salles informatiques Espace Pipere (bâtiment E) pour la Faculté de Médecine et **N-3-209** (bâtiment N) pour les Sciences de la Motricité ne sont pas accessibles aux étudiants du BA1 mais seront accessibles à partir du BA2 en Médecine et du BA3 en Sciences de la Motricité.

Le Cyberspace de l'ESP est ouvert à ses étudiants, niveau 3, bât A.

Le Cyberspace : un espace au rez-de-chaussée du bâtiment GE (GE2.210) est à disposition de tous les étudiants. Vous y trouverez des bornes WiFi, tablettes, prises et tables.

Par ailleurs les étudiants ont accès à une série de salles informatique sur les campus du Solbosch, de la Plaine et d'Erasme.

Les conditions d'accès aux salles sont régies par un règlement général et pour certaines par des conditions supplémentaires.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://padi.ulb.ac.be> "

Service des Inscriptions

Une antenne du Service des Inscriptions est présente sur le Campus Erasme, vous trouverez les horaires et leur lieu sur :
www.ulb.be/polesante

Médecine du Travail (Service commun de Prévention et de Protection au travail)

L'étudiant doit être reconnu apte à faire des stages à l'hôpital par le Service de la Médecine du Travail. Pour ce faire, et selon la législation belge, il doit, entre autres, être vacciné contre l'hépatite B et être négatif au test tuberculinique.

Responsable : Dr. Véronique LECHEVIN

Où ? Bâtiment Bucopa, 1er étage, local 124.

Quand ? Lundi et vendredi, de 11h30 à 12h30

Téléphone sur le site Erasme : 02 555 37 80 — 02 555 37 69

Musée de la Médecine

Reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Musée de la Médecine propose une riche collection d'objets d'art et d'archéologie illustrant l'évolution des conceptions médicales de la Haute Antiquité à nos jours. Ouvert sur le monde, le Musée de la Médecine s'intéresse également à l'art de guérir des pharaons, des précolombiens et des civilisations africaines et chinoises. Par ailleurs, il expose une exceptionnelle série de cires anatomiques qui firent les beaux jours des écoles de médecine et des foires d'autrefois. Enfin, un fonds de livres médicaux anciens (XVI^e siècle-XIX^e siècle) et un centre de documentation en histoire de la médecine sont logés dans ce bâtiment situé au cœur du campus hospitalo-universitaire de l'Université libre de Bruxelles.

Où ? Campus Erasme — Place Facultaire

T : 02 555 34 31 — F : 02 555 34 71

museemed@erasme.ulb.ac.be

www.museemedecine.be

Objets perdus

Sur le Campus Erasme, les objets trouvés sont habituellement collectés par les agents de la surveillance générale (Bâtiment F situé près de la Place Facultaire, niveau 3, à côté du Foyer Culturel) ou aux secrétariats étudiants de l'École de Santé Publique (A), de la Faculté de Médecine (J) et de la Faculté des Sciences de la Motricité (N).

PsyCampus

Les rendez-vous se prennent auprès de PsyCampus par téléphone au 02 650 20 25.

Des consultations vous seront proposées le lundi après-midi et le vendredi matin, local 107, bâtiment Bucopa, 1er étage. La première consultation est gratuite et le prix des entretiens suivants est de 7 euros.

Restauration

Le Foyer, situé à l'étage du bâtiment F, accueille les étudiants pour manger leur en-cas.

C'est également là que se situe la nouvelle sandwicherie « En Faim ». Celle-ci propose aux étudiants de la petite restauration (sandwiches, salades, etc), du lundi au vendredi, de 11h30 à 14h30, en dehors des périodes de vacances de Noël, Pâques, juillet-août et jours fériés.

Les étudiants peuvent également se rendre au restaurant Sodexo pour manger un plat chaud (tarif étudiant : +/-4 euros) à l'Hôpital Erasme, niveau -1. Des commerces situés dans la galerie commerciale proposent également de la petite restauration.

Depuis l'année passée, des Food Trucks s'invitent sur la Place Facultaire pour vous offrir des mets variés. Ils sont là tous les midis sauf le lundi et vous trouverez le programme sur la page d'accueil du site internet du Pôle Santé.

Salle d'études

Où ? Bâtiment F, Salle Expo

Quand ? De 8h à 22h, pendant les vacances de Noël et de Pâques et pendant des sessions d'examens, tous les jours (semaine et week-end). Horaire détaillé pendant les sessions (cf. écrans.)

Accès ? Les étudiants doivent obligatoirement être en possession de leur carte d'étudiant ULB.

Service Social Étudiants

Il peut vous écouter, vous conseiller et vous informer pour toute question relative à :

- La sécurité sociale,
- Les allocations familiales,
- Le chômage et les jobs étudiants,
- Le coût d'une année académique,
- Les possibilités de réduction du droit d'inscription,
- La réduction du loyer dans les logements universitaires,
- Le Service Social Etudiants peut également apporter un soutien financier sur base d'une évaluation des ressources de l'étudiant.

Le Service Social Etudiants peut recevoir les étudiants sur le Campus Erasme :
Où ? Bâtiment GE - Porte E2 - 2e étage - Local E2.2.110.

ATTENTION : uniquement sur rendez-vous pris au préalable auprès de l'accueil du SSE : Tel 02 650 20 14 - Email: sse@admin.ulb.ac.be

Plus d'infos sur <http://www.ulb.ac.be/dscu/servicesocial/index-sse.html#demarche>

Activités sportives sur le Campus Erasme

Pour 50 € par an, la « Carte de Sports » vous permet de participer, à partir du 26 septembre, aux activités sportives organisées sur le campus Erasme.

À découvrir :

- Une vingtaine d'activités sportives (Zumba, Basketball, Badminton, Step, Tennis de table, ...) se déroulant dans les Bâtiments O, N et dans les locaux de la HELB.

- Stand « Infos Sports » (19/09/16-place facultaire) : Stand d'information ULB Sports (inscription et informations sur le programme), animations et démonstrations (zumba, cheerleading, ...)
- ULB OWLS: Rejoignez les équipes de l'ULB et défendez nos couleurs dans les Championnats « Interuniversitaires ».
- Interfac : Défendez les couleurs de votre faculté en participant aux Championnats « Interfacultaires ».
- 10 Km de l'ULB (23/04/2017) : Courez et soutenez la recherche scientifique à l'ULB. www.10kmlub.org
- Sportif de haut niveau : L'ULB Sports vous propose un soutien académique, sportif et social pour vous permettre de combiner votre double carrière étude et sport de haut niveau.
- La carte de sports c'est aussi un accès aux activités sportives organisées sur les autres campus (Solbosch, ...)

Informations – Inscription : Permanence Sports Erasme (Bâtiment O-local O.2.305 A), mardi et jeudi de 12h00 à 14h00.

www.ulbsports.eu - MON ULB: appli «ULB Sports» (Mes services>Loisirs>ULB Sports)

Bureaux : Av A Buyl, 105, B-1050 Bruxelles — T +32 2 650.21.78
ulbsports@admin.ulb.ac.be

Transports : parkings – Métro

Les **parkings** ne sont accessibles aux étudiants qu'à partir du 1er master.

Le **métro STIB** de la ligne 5 (Erasmus/Hermann-Debroux) dessert le campus. La ligne 5 relie le Campus Erasme à celui de la Plaine (Delta).

Horaires et informations à propos des trajets sur le site de la STIB et sur les plans délivrés par l'ULB.

Une **station Villo!** se trouve près de la sortie de métro Erasme.

Canaux de communication du Pôle Santé

Informez-vous des activités, conférences, séminaires, services, jobs du Pôle Santé et de ses entités :

en lisant vos e-mails ulb.ac.be,

en vous connectant à MonULB, dans "Mon dashboard",

en regardant les informations qui défilent sur les écrans (dans les bâtiments A, B, D, F, GE, J, N, O),

en suivant la page Facebook du Pôle Santé "ULB-Pôle Santé".

en consultant la page d'accueil du site du Pôle Santé

<http://www.ulb.ac.be/polesante/index.html>

N'hésitez pas à nous proposer vos activités étudiantes par e-mail (cf. adresses ci-dessous)

Personne de contact pour le Pôle Santé :

Delphine Honorez — communication.polesante@ulb.ac.be

Personne de contact pour la réservation d'un auditoire :

Myriam Dekerpel — auditoirespolesante@ulb.ac.be

Plan du Campus

La Faculté occupe principalement les bâtiments J, GE, F, C.

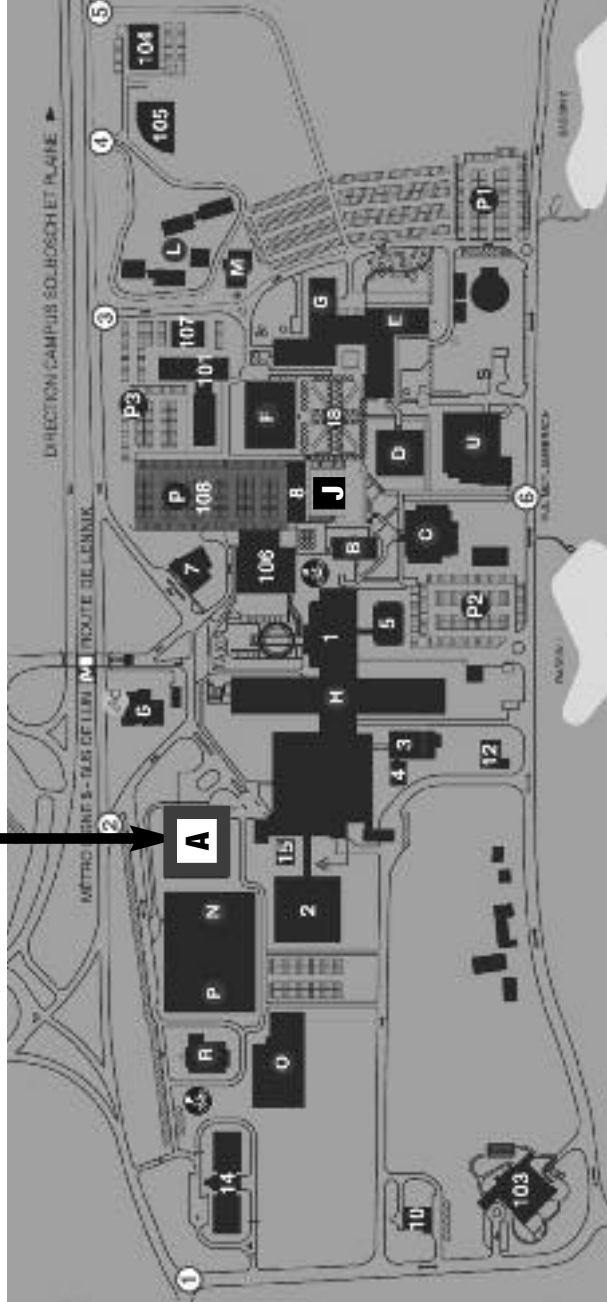
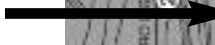
Pôle Santé

Le Pôle Santé rassemble le Faculté de Médecine, le Faculté des Sciences de la Motricité, l'École de Santé Publique et la Faculté de Pharmacie, située pour sa part sur le campus de la Plaine.

Localisation des secrétariats de Facultés et École

- J** Faculté de Médecine, rez-de-chaussée
- N** Faculté des Sciences de la Motricité, niveau 3 (Esplanade)
- A** École de Santé Publique, rez-de-chaussée

École de santé publique



- A** École de santé publique
- B** Auditories
- C** Laboratoires
- D** Presses universitaires de Bruxelles (PUB)
- E** Bibliothèque des Sciences de la Santé
- F** Auditories – Foyer
- G-E** Enseignement – Recherche – Musée d'anatomie et d'embryologie humaines Administration du Pôle Santé (local G1.2.302)
- H** Hôpital Erasme
- J** Auditoire – Secrétariat facultaire
- LA** Logements étudiants
- M** Maison des étudiants
- N** Faculté des Sciences de la Motricité
- O** Hall des sports
- P** Haute école libre de Bruxelles Ilya Prigogine
- R** Ecoles d'infirmier(e)s
- S** Incinérateur
- U** Laboratoires de recherche

- 1** Hall d'accueil
- 2** Crèches
- 3** Facère
- 4** Dialyse
- 5** Station d'épuration
- 7** Cyclotron
- 8** Banque de sang
- 9** Erasmus technology Center – EEBIC
- 10** Hélicopt
- 11** Pavillon funéraire
- 12** Unité des soins intensifs
- 13** Parkings privés
- 13b** Parking payant
- 14** Logements étudiants privés
- 15** Cercle de médecine
- 16** Galerie commerciale Bâtiment Bucoipa
- 17** Musée de la médecine
- 18** Place facultaire
- 19** Hôtel
- 20** Résident technique
- 21** Hôpital de jour - Unité phase Pfizer
- 22** Jardins de la mémoire (MRS)
- 23** Parking

Partie 2

l'École de
Santé Publique



esp

A black and white photograph showing a building facade partially obscured by bare tree branches in the foreground. The building has a brick or textured wall. The text "ECOLE DE" and "SANTE PUBLIQUE" is visible on the wall. The foreground is filled with dense, low-lying vegetation.

ECOLE DE
SANTE PUBLIQUE

Le Mot du Président

Chère étudiante, cher étudiant,

Après des vacances qui j'espère ont été profitables pour vous, je suis particulièrement heureux, en mon nom, et au nom de tous mes collègues de l'École de Santé Publique (ESP), de vous souhaiter la bienvenue et de vous accueillir pour cette nouvelle année académique. Je suis persuadé que vous êtes, tout comme l'ensemble de l'équipe de l'ESP, prêtes et prêts à vous investir avec intérêt et passion dans cette année à venir. L'ESP devient dès ce jour votre école et un cadre d'apprentissage convivial, basé sur le respect de chacun et qui permet une proximité entre les étudiants, les enseignants, les équipes administratives et de recherche. Les valeurs de santé publique que nous défendons vous seront transmises dans le cadre des enseignements mais j'espère aussi lors des différents échanges et collaborations tout au long de votre cursus.

Afin de gagner en cohérence, spécificité et s'adapter aux nouveaux enjeux de la santé publique, nos enseignements ont bénéficié d'une réforme en profondeur qui a permis l'implémentation de nouveaux programmes dans nos différentes filières. C'est sur base d'une véritable approche par compétences et en regard des évolutions des métiers de la santé publique que nous améliorons en continu nos approches pédagogiques et les contenus abordés.

L'ESP essaye de mettre en place une série d'autres ressources afin de favoriser votre intégration et de vous accompagner tout au long de votre cursus. Bien sûr, n'hésitez pas à compléter ces informations auprès des professeurs, des assistants, des collaborateurs administratifs ou des délégué(e)s étudiants ou d'autres collègues qui sont prêts à vous aider durant toute cette année.

Vous venez d'horizons professionnels et géographiques très divers ; je suis certain que vous apprécierez très rapidement la richesse que cette diversité vous apporte et qui contribue au développement de votre École de Santé Publique. Nous espérons votre pleine participation à la vie de l'ESP tout au long du cursus et votre épanouissement dans vos études. Nous comptons sur votre dynamisme, vos échanges d'expériences, vos nouvelles propositions et innovations pour faire vivre ensemble notre environnement commun de travail et d'apprentissage.

Je vous souhaite une excellente année académique remplie de succès et de belles découvertes.

*Professeur Yves Coppieters 't Wallant
Président de l'ESP*



Quelques informations

MonULB et les Sites ULB et facultaires :

Vous trouverez sur le site ULB et le site facultaire www.ulb.ac.be/facs/ESP toutes les informations générales qui vous seront utiles.

Les valves « papier » existent et reprennent les informations particulières relatives aux filières.

MonULB est le moyen de communication entre vous et les titulaires de cours, les différents services, que vous devez privilégier. Il vous donnera des informations relatives aux résultats, congés, calendriers, etc.

Consultez-le quotidiennement, via l'onglet « accueil », tous les changements d'horaires et de plannings y figurent dès que le secrétariat en a connaissance.

Le Secrétariat de l'ESP est composé de :

- Joëlle HERZET (T : 4021) : Responsable de l'Administration Facultaire (RAF) ;
- Mélissa VAN HUMBEECK (T : 6645) : Appui à la gestion du Master Santé publique ; Gehol
- Catherine VERVERIS (T : 4013) : Accueil, Master de Spécialisation Médecine Travail, Master de Spécialisation Public Health Methodology, permanences syllabus ;
- Patricia PIRLOTTE (T : 4014) : Master en Sciences de la Santé Publique, AESS, CAPAES ;
- Catherine BUZIAUX (T : 4088) : Master de Spécialisation Santé Publique orientation Santé et Développement, 3^e cycle École Doctorale et Doctorat ;
- Marie-Paule VANDERELST (T : 4058) : Horaires de cours et organisation des examens, permanences syllabus, gestion des locaux.



L'enseignement

Chaque filière d'enseignement est placée sous la gestion d'un coordonnateur.

Les noms des coordonnateurs sont cités dans le catalogue des programmes.

Les filières d'enseignements en santé publique

De 1^{er} cycle :

- En collaboration avec la Faculté des sciences sociales et politiques :
Bachelier en sciences humaines et sociales – mineure en santé publique

De 2^e cycle :

- Master en santé publique 4 finalités :
 - Sciences de la Politiques, Systèmes et Promotion de santé
 - Épidémiologie et biostatistique
 - Gestion des établissements et services de soins
 - Santé Environnementale
- Agrégation
 - De l'enseignement secondaire supérieur: AESS
 - De l'enseignement supérieur: CAPAES
- De 2^e cycle de spécialisation :
 - Master de spécialisation en Santé et Développement (cours de spécialisation interuniversitaire)
 - Master de spécialisation : Master in Public Health Methodology (cours interuniversitaire en langue anglaise)
 - Master de spécialisation en Médecine du Travail
- De 3^e cycle :
 - Doctorat en sciences de la santé publique ;
 - Formation doctorale en sciences de la santé publique
- Formations continues et cycles de perfectionnement en sciences de la **santé publique** (www.ulb.ac.be/facs/esp pour l'offre de l'ESP et formcont.ulb.be/ pour l'offre de l'ULB).

Les travaux pratiques et séminaires

Les présences sont exigées aux travaux pratiques, excursions et séminaires et peuvent être vérifiées.

La troisième absence non motivée peut entraîner le refus d'examen pour ces travaux pratiques.

Les travaux pratiques se déroulent tout au long de l'année académique et **ne font pas l'objet d'une 2^e session.**

Jury et délibérations

Le règlement complet des évaluations et des Jurys de l'ESP, les modalités de délibérations, heures et dates de proclamations figurent sur MonULB.

Toutes les situations rencontrées sont délibérées par le Jury qui reste souverain et appliquera les règles de délibérations conformes au décret dit « Paysage ».

Pour les étudiants du programme interuniversitaire du Master de Spécialisation en santé publique « Santé et Développement » inscrits à l'U.C.L., reportez-vous à la documentation fournie par cette Université

L'organisation de l'École de Santé Publique

L'École de Santé Publique est une entité indépendante qui doit être considérée comme une Faculté à part entière. Les Autorités de l'École sont :

Le Président de l'École : Monsieur Yves COPPIETERS'T WALLANT

(Cette fonction correspond à celle du Doyen)

- Il est la plus haute autorité de l'École
- Il est chargé de l'organisation, de la surveillance de l'enseignement, de la recherche, de l'administration. Il a pouvoir de police et représente l'École au sein de l'Université et dans le monde extérieur.

Le Vice-Président de l'École : Monsieur Alain LEVEQUE

(Cette fonction correspond à celle de Vice-Doyen). Il assiste, représente ou remplace le Président empêché dans ses missions et responsabilités.

**La Secrétaire académique de l'École :
Madame Myriam DE SPIEGELAERE**

Le détail de **l'organisation de l'ESP** est consultable sur le site de l'ESP : www.ulb.ac.be/facs/esp.

- **Organes de fonctionnement** : les Conseil d'École ESP ; Commission spéciale, le Bureau ESP ; les Commissions ESP dont la **Commission d'évaluation Pédagogique**, les Bureaux Jurys, les Collèges d'enseignement, les **Coordonnateurs pour chaque formation**.
- Les **étudiants** sont invités à participer activement à la gestion de l'École. Chaque année des élections sont organisées en décembre afin que les étudiants élisent leurs représentants au Conseil de l'École. En janvier, le Conseil de l'École compose son Bureau ainsi que les différentes commissions. Votre participation à la vie de l'École est importante pour nous aider à améliorer nos méthodes d'enseignement.
- Le **bureau des étudiants(BESP)** a pour but d'être le relais entre les étudiants et les autorités de l'ESP. Il est également instigateur et porteur de différents projets internes à l'ESP mais également au niveau de l'université. La composition du BESP et les projets en cours et à venir sont consultables sur le site : <http://burauetudiant.esp-e-monsite.com//>
Vous pouvez également les contacter via betudesp@ulb.ac.be

La Recherche à l'ESP :

Il existe 5 Centres de recherche. Ils sont décrits sur le site www.ulb.ac.be/facs/esp

L'Organisation de l'ULB est consultable sur le site de l'ULB www.ulb.be/docs/ulb-prestige/index.html

Quelques renseignements pratiques

Crédits

Les seuils de réussite :

Le seuil de réussite d'un enseignement est de 10/20.

Le seuil de réussite d'une année est 10/20 de moyenne.

Qu'est-ce qu'un crédit et comment l'obtenir ?

La réussite de l'année implique que tous les crédits des unités d'enseignement inscrits au programme de l'étudiant soient obtenus. En cas de non-réussite de l'année, le jury valide les crédits des matières dans lesquelles les notes sont $\geq 10/20$.

Édition des notes de cours

Les notes de cours sont éditées et peuvent être achetées soit :

- aux Presses Universitaires de Bruxelles
 - campus du Solbosch, 42, Avenue P. Héger
 - campus Erasme, PUB, bâtiment C, rez-de-chaussée -
tél. 555.64.29
- à l'École de Santé Publique, Campus Erasme, accueil local
n° A 2150. Les permanences seront affichées sur la porte du local.







Divers :

- Chaque filière possède ses propres **valves d'affichage papier** qui comprennent les horaires et toute communication relative à la filière
- Les **programmes** sont consultables sur le site banssbfr.ulb.be/PROD_frFR/bzscrse.p_prog_catalog
- Les **horaires** sont consultables sur GeHOL et se trouvent également sur le portail MonULB, la gestionnaire responsable est : Marie-Paule Vanderelst.
- Le **Calendrier académique** de l'ESP en matière de travail de fin d'études (mémoire) est à consulter et à respecter. Il est consultable sur le portail MonULB.
- Pour le Travail de fin d'études (**Mémoire**), veuillez consulter le Guide du mémoire sur le portail MonULB.
- Le **Règlement** des examens, des jurys, des modalités de délibération, heures et dates de proclamations sont sur le portail MonULB.
- Le **Règlement général des études** ULB est consultable sur le portail MonULB et sur le site de l'ULB.
- Les **documents officiels** de l'ESP sont consultables sur le portail MonULB et au secrétariat.
- Un ou plusieurs **délégués** étudiants sont élus par les étudiants de chaque année et de chaque section. Ils sont l'interface privilégiée, la personne de contact exclusive entre les enseignants ou le secrétariat et leur classe.
- Le ROI de l'ESP est consultable sur le **portail MonULB**.
- Le règlement de prise des avis pédagogiques est sur le **portail MonULB**.

